



LISTE DE VERIFICATION POUR LES OUVERTURES DE COMPTE INDIVIDUELLES

Cette liste a pour objet de vous guider au travers de la procédure d'ouverture de votre compte. N'hésitez pas à l'utiliser pour vous assurer que vous nous avez bien fourni toute l'information et la documentation utiles à l'ouverture de votre compte

A. Choisissez le type de compte

Choisissez le(s) type(s) de compte que vous souhaitez ouvrir en cochant la case correspondante .

B. Détails personnels

- Indiquez votre profession ou activité professionnelle . Soyez aussi spécifique que possible;
- Indiquez le nom de votre employeur et / ou de votre société / commerce ;
- Indiquez toujours votre adresse résidentielle . Veuillez également indiquer votre adresse postale si elle est différente.
- Pour les comptes joints, veuillez vous assurer que vous avez bien complété la partie "Demandeur 2".

C. Mandat pour les opérations

- Tous les signataires autorisés doivent signer afin de fournir un spécimen de signature.
- Si l'un des signataires n'est pas titulaire du compte, le(s) titulaire(s), devra signer un mandat en sa faveur, après consultation de son avocat.

C. Questionnaire dit de *Due Diligence*

Ce Questionnaire a pour but de nous aider à mieux comprendre votre activité et à remplir nos obligations en vertu de la législation de Vanuatu. Veuillez répondre à chaque question aussi précisément que possible et fournir toutes les informations demandées, pour nous permettre de traiter votre demande plus rapidement .

(i) Origine des Fonds

- Indiquez tous les pays dont seront issus les fonds versés / transférés sur vos compte(s);
- Décrivez précisément votre activité et vos sources de revenus.

(ii) Versements de Fonds

- Veuillez indiquer la fréquence **et** le montant prévus des versements sur chaque compte. S'ils sont variables, ou encore inconnus, essayez quand même d'indiquer un montant et une fréquence approximatifs pour nous aider à mieux comprendre votre activité. N'oubliez pas de nous informer de tout changement .
- Indiquez les noms et lieux des Banques susceptibles de vous transférer des fonds.

(iii) Retrait / Utilisation des fonds

- Indiquez si vous envisagez d'effectuer des retraits sur vos comptes, et, le cas échéant, à quelle fin;
- Si vous envisagez de transférer des fonds hors de Vanuatu, n'oubliez pas de préciser:

[] Le montant **et** la fréquence approximatifs des transferts [] Les noms (et leur lien avec vous) des bénéficiaires de ces transferts.

D. Déclaration du client

Indiquez ici les noms des propriétaires réels des fonds versés sur vos comptes, ie les personnes auxquelles appartient votre entité et dans quelle proportion. Si les fonds appartiennent à une personne autre que les titulaires ou signataires, n'oubliez pas de fournir les pièces d'identité de ces tierces personnes.

E. Signatures

- Les signataires doivent signer le formulaire conformément à l'pouvoirs de signature spécifiés en section 3.
- N'oubliez pas d'écrire les noms des signataires en toutes lettres ;
- Vérifiez que les signataires ont bien paraphé toutes les pages;

CONTROLE D'IDENTITE A 100 POINTS

Vous devez fournir le nombre de pièces d'identité nécessaire pour atteindre 100 points dans le cadre de notre contrôle d'identité, pour:

- Chaque Titulaire
- Chaque Signataire
- Chaque véritable propriétaire
- Chaque Fiduciaire / Intermédiaire

Si vous souhaitez ouvrir un compte en fiducie pour un enfant mineur, munissez-vous de son acte de naissance.

Veuillez noter

- Vous devez nous présenter les originaux de vos pièces d'identité;
- Si vous ne pouvez nous présenter les originaux de vos pièces d'identité, seules seront acceptées des copies claires, lisibles et certifiées conformes par un juge/ avocat / notaire / officier habilité à faire prêter serment (vous devez fournir les originaux des copies certifiées, avec le tampon original, non photocopié)
- Toutes les pièces d'identité présentées doivent être en cours de validité (vérifiez les dates d'expiration de vos documents);
- Les lettres et badges de votre employeur doivent correspondre à votre employeur présent;
- Les documents de la CNPV (VNPF) acceptés sont la carte CNPV ainsi que le certificat d'affiliation . Eventuellement , nous serons en mesure d'accepter une copie de relevé à condition qu'y figure le timbre original de la CNPV;
- Seuls les actes de naissance et de mariage officiels, établis par le Service de l'Etat Civil ou la mairie sont acceptés;
- L'une de vos pièces d'identité au moins doit comporter à la fois votre nom et votre signature. A défaut, vous devrez fournir une pièce d'identité avec photo;
- Les femmes mariées doivent s'assurer que leur nom de famille corresponde bien sur toutes leurs pièces d'identité ainsi que sur leur formulaire de demande d'ouverture de compte. A défaut, veuillez fournir une copie de votre acte de mariage.
- Les exigences en matière d'identification varient pour les résidents de Vanuatu et les non résidents;
- Si vous comptez utiliser votre compte personnel à des fins commerciales, n'oubliez pas de nous fournir une copie de votre patente.